



Mairie de  
Connaux 



A compter du 3 octobre 2022,  
les horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie changent :

L'accueil physique sera ouvert tous les matins de 8h30 à 12h00,  
les lundi et mercredi de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 13h30 à 16h30.



Une permanence téléphonique sera toujours assurée :

Les mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Le Maire.

Stéphane Maurin